ELECTIONS LEGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962

2e CIRCONSCRIPTION DE COMPIEGNE-NOYON

Mes Chers Amis,

Vous m'avez toujours accordé votre confiance et manifesté votre fidélité.

Vous me connaissez. Je vis au milieu de vous ; je travaille pour vous, que ce soit à l'Assemblée Nationale, au Parlement européen ou à la Mairie de Compiègne.

Depuis 4 ans, comme je vous l'avais promis, j'ai tenu, une fois par mois, une permanence à Ribécourt, Attichy, Guiscard, Lassigny et, deux fois par mois, à Noyon et Compiègne.

Je ne suis pas de ces candidats inconnus qui font du tourisme électoral et disparaissent au lendemain du scrutin.

Je ne suis pas de ces anciens députés qui, copieusement battus dans une circonscription voisine, viennent chercher fortune dans la nôtre et osent se présenter comme des hommes neufs !

Ainsi qu'en 1958, je sollicite vos suffrages, avec le même suppléant, mon ami Albert DEFOULOY, maire d'Appilly ; avec la même étiquette : celle des Indépendants et des Paysans ; avec les mêmes idées et le même programme.

Etre fidèle à ses convictions, à ses amis, à ses électeurs, se comporter vis-à-vis du Pouvoir, ni en inconditionnel de l'approbation, ni en inconditionnel de l'opposition, garder sa liberté de jugement et de vote, se déterminer en fonction de ce que je crois être l'intérêt de la France, c'est ce que j'ai toujours fait ; c'est ce que vous avez constamment approuvé en m'élisant ; c'est ce que je ferai encore.

C'est pourquoi j'attends, avec confiance, votre verdict.



Jean LEGENDRE

Député sortant
Délégué de la France
au Parlement Européen
MAIRE DE COMPIEGNE

Suppléant éventuel :

Albert DEFOULOY,
Maire d'Appilly

CE QUE J'AI FAIT

AU COURS DE CES QUATRE ANNÉES

J'AI APPROUVE :

— la politique de redressement financier, de stabilité monétaire, d'expansion économique inaugurée par le Président Pinay.

— le cinquième plan d'équipement économique, social et culturel.

— le plan d'expansion agricole.

— toutes les améliorations, trop modestes hélas ! apportées aux retraites des personnes âgées.

J'AI DESAPPROUVE :

— la suppression de la retraite du combattant et voté la motion de censure.

— la suppression de l'indexation des prix agricoles et voté la motion de censure.

J'ai désapprouvé aussi la création d'une force de frappe uniquement nationale, plus dangereuse pour nos finances que pour nos ennemis, car elle coûtera 2.000 milliards d'anciens francs en 8 ans.

Que l'on donne d'abord des retraites décentes aux vieux ; que l'on construise les écoles, les logements, les hôpitaux et les stades qui nous manquent !

Que l'on rétablisse les droits des anciens combattants et des victimes de la guerre ; que l'on aligne les prix agricoles français sur les prix moyens européens !

J'AI DEFENDU :

L'Algérie française et l'honneur de l'Armée. J'ai prévu et annoncé les tragiques conséquences d'un abandon qui a condamné nos amis musulmans à la mort, nos compatriotes à l'exode et livré une province au totalitarisme des émules de Castro.

Les Américains ne financent pas Castro. **Nous finançons Ben Bella : 1 milliard par jour.** Mieux vaudrait consacrer ces sommes à loger, installer indemniser les rapatriés que nous devons réintégrer dans la Nation. La paix étant revenue, il me semble nécessaire de revenir à une situation normale pour un régime démocratique ; de rétablir l'indépendance de la justice et de la magistrature ; de supprimer les juridictions d'exception ; de redonner à notre armée cette confiance en elle-même qu'elle a perdue ; de réconcilier les Français. Un Pouvoir fort doit savoir se montrer clément. A l'exception des crimes et des attentats — que rien ne justifie ni n'excuse — il faut amnistier les délits politiques.

J'AI PARTICIPE :

à la construction de l'Europe unie. Délégué de la France au Parlement Européen, j'ai travaillé activement à la mise en place du Marché Commun. C'est là qu'est notre chance pour le présent et pour l'avenir. L'expansion économique de la circonscription de Compiègne-Noyon est liée au Marché Commun. Les vallées de l'Oise et de l'Aisne sont promises à un grand essor.

Bientôt 12 usines s'élèveront sur la zone industrielle de Compiègne. Noyon connaîtra une expansion identique. **Je l'y aiderai, car nos deux villes sont complémentaires.**

Mesurez le progrès accompli depuis 4 ans :

— l'achèvement du canal du Nord est en cours ;

— l'autoroute Paris-Lille-Bruxelles est en construction ;

— la voie ferrée est électrifiée ;

— le gaz de Lacq arrive ;

— le téléphone automatique fonctionnera dès l'année prochaine.

Notre nombreuse jeunesse est assurée de trouver du travail.

Il faut l'y préparer.

C'est pour elle que j'ai créé, à Compiègne, des collèges et lycées techniques mixtes qui pourront recevoir plus de 2.000 élèves, dont 1.000 internes.

Mes concurrents peuvent faire des promesses.

Je vous apporte des réalisations.

C'est sur elles que je vous demande de me juger.

Vu les candidats.

Impr. du Progrès de l'Oise - Compiègne